RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

5 JANVIER 2017

Fonction	Présent	Excusé	Absent
Président	Yvon Ropert		
Vice-Président Président CTD	Gaby Bergot		
Trésorière	Catherine Lefeuvre		
Secrétaire, Président CDAV	David Rondeau		
Président CDPSM		Mickaël Aubin	
	Olivier Chevrel		
Présidente CDHS	Nelly Estier		
Président CDTSC	Stéphane Estier		
Président CDNAP			Erwan Galesne
		Carole Gillet	
Président CDEBS		Frédéric Guimard	
			Marcel Lecomte
Président CDA		Sébastien Léon	
	René Méar		
			Didier Pelisse
	Philippe Renot		
Représentant SCA			Jean-Christophe Rolland
Président CDMP	Éric Sarrazin		

Comité Départemental d'Etudes et de Sports Sous Marins d'Ille et vilaine
Maison départementale des Sports – 13b, Avenue de Cucillé – 35065 Rennes Cedex – Tél. : 02 99 54 67 64 - Fax : 02 23 46 28 02
email : contact@ffessm35.fr – http://www.ffessm35.fr/
Fédération déléguée par le Ministère chargé des Sports
N°SIRET CODEP 35 : 43803052000011

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGIONALE

Le CIBPL diffuse les informations au sujet de cette AGR sur cette page : http://www.cibpl.fr/fr/agr2017.aspx

SITE, PRESTATAIRES

Après de nombreuses recherches menées principalement par Gaby, un site a enfin été retenu. Il s'agit du site de :

la faculté de droit et de science politique de l'université de Rennes 1

9 rue Jean Macé 35000 Rennes

Nous disposerons de l'amphithéâtre de 450 places pour accueillir l'assemblée générale l'après-midi. La faculté ferme ses portes habituellement à 16h30, mais nous permet de rester jusqu'à 19h00.

Pour les réunions des commissions le matin, l'Institut de Gestion de Rennes tout proche nous met à disposition les 12 salles nécessaires (merci à Jean-Jacques Lilti).

Le repas se déroulera au Restaurant Universitaire 46 rue Jean Guéhenno 35000 Rennes. Le menu a été validé sous forme de buffet froid et respecte le budget du CIBPL. Le nombre de repas devra être confirmé au CROUS le 26 janvier au plus tard.

Les différentes démarches administratives ont été lancées.

Nous étudions la possibilité de réserver le parking à proximité directe des 3 établissement afin de faciliter l'accès aux participants. A défaut, il faudra se rabattre sur les stationnement publics, éventuellement les parkings relais en périphérie + transport en commun (10 minutes à pieds depuis le métro Ste Anne).

ORGANISATION

Le cahier des charges du CIBPL a été communiqué à l'ensemble du comité directeur. Afin de structurer l'organisation, 5 groupes sont constitués, avec désignation d'un référent pour chaque groupe :

- Accueil, orientation des délégués, signalisation intérieure: Olivier Chevrel
- Convivialité (café de bienvenue, vin d'honneur ...) : René Méar
- Parking, signalisation/affichage extérieur: Philippe Renot
- Repas du midi, hôtellerie (accueil et transport des officiels qui arrivent la veille

Comité Départemental d'Etudes et de Sports Sous Marins d'Ille et vilaine
Maison départementale des Sports – 13b, Avenue de Cucillé – 35065 Rennes Cedex – Tél. : 02 99 54 67 64 - Fax : 02 23 46 28 02
email : contact@ffessm35.fr – http://www.ffessm35.fr/
Fédération déléguée par le Ministère chargé des Sports
N°SIRET CODEP 35 : 43803052000011

et/ou qui partent le lendemain) : Stéphane Estier

- Reportage photo : David Rondeau

Il sera fait appel aux licenciés du département pour prendre part à ces groupes. Action Gaby.

Après la réunion, le sondage doodle suivant est diffusé :

https://doodle.com/poll/4w3zb3d4uhhdk367

ACCUEIL DES DÉLÉGUÉS

Une visite des sites va être organisée avec les dirigeants du CIBPL. Lors de cette visite, il faudra identifier les besoin en signalétique intérieure.

Proposition de Stéphane de mettre à dispo les pas de tir.

Nelly propose des plaques craft pour afficher des documents, indications selon les besoins.

CONVIVIALITÉ

René propose de gérer la commande de viennoiserie : commande pour 250 personnes.

PARKING

Faire un courrier à la mairie pour demander de poser une signalisation temporaire ; action Yvon.

Rechercher des panneaux de signalisation extérieure temporaire : action Philippe

REPAS DU MIDI, HÔTELLERIE

Rencontre à prévoir avec le CROUS 10 à 12 jours avant la date de l'AG

REPORTAGE PHOTO

Deux photographes sont volontaires pour assurer le reportage photo.

Questions d'ordre général

Demander si on peut disposer d'un accès wifi

Identifier les besoins en terme de fournitures (sacs poubelles ...)

Comité Départemental d'Etudes et de Sports Sous Marins d'Ille et vilaine
Maison départementale des Sports – 13b, Avenue de Cucillé – 35065 Rennes Cedex – Tél. : 02 99 54 67 64 - Fax : 02 23 46 28 02
email : contact@ffessm35.fr – http://www.ffessm35.fr/
Fédération déléguée par le Ministère chargé des Sports
N°SIRET CODEP 35 : 43803052000011

Que doit-on faire en terme de ménage ?

QUESTIONS POUR LE CIBPL

Ces questions levées en séance ont été répondues après la réunion.

- Combien d'urnes → Une seule devrait suffire, mais ce serait plus pratique avec 2.
- Combien de tables à l'accueil (inscription, stand …) → 3
- combien de bénévoles pour aider le CIBPL ? À l'accueil, autre … → le CIBPL va confirmer ce point.
- Souhait du CoDep d'utiliser des gobelets CIBPL en lieu et place de gobelets jetables → Le CIBPL propose de fournir les gobelets. Demande du CoDep pour 300 gobelets.

Comité Départemental d'Etudes et de Sports Sous Marins d'Ille et vilaine
Maison départementale des Sports – 13b, Avenue de Cucillé – 35065 Rennes Cedex – Tél. : 02 99 54 67 64 - Fax : 02 23 46 28 02
email : contact@ffessm35.fr – http://www.ffessm35.fr/
Fédération déléguée par le Ministère chargé des Sports
N°SIRET CODEP 35 : 43803052000011

AUTRES SUJETS

CARRIÈRE DE FOUGÈRES

Nouvelle convention entre la municipalité et le CoDep.

Les deux épaves ont été transportées sur le site de la carrière. Les prochaines actions sont :

- 21 janvier et 11 mars : nettoyage des épaves → appel aux licenciés pour participer (listes de diffusion, facebook).
- 24 mars date prévue d'immersion (en semaine car l'entreprise de grutage n'opère pas le weekend).

DIVERS

Migration de l'ordinateur de la salariée

Arrêt de travail pour raisons de santé à prévoir pour la salariée. Sollicitation des élus pour assurer l'intérim de la gestion.

Déclaration des frais de déplacement pour 2016 : la date limite d'envoi au comité est le 15 janvier 2017 dernier délai. Si le bénévole souhaite la recevoir par courrier, merci de fournir l'enveloppe timbrée avec l'adresse pré-remplie.

Rappel : prochaine réunion du Comité Directeur Mercredi 1er mars 2017 à 20h00, salle 2 de la Maison Départementale des Sports.

Comité Départemental d'Etudes et de Sports Sous Marins d'Ille et vilaine
Maison départementale des Sports – 13b, Avenue de Cucillé – 35065 Rennes Cedex – Tél. : 02 99 54 67 64 - Fax : 02 23 46 28 02
email : contact@ffessm35.fr – http://www.ffessm35.fr/
Fédération déléguée par le Ministère chargé des Sports
N°SIRET CODEP 35 : 43803052000011

DIFFUSION

Comité Directeur via la liste de diffusion

Copie : présidents des clubs / responsables des sections / gérants des SCA du Comité

Mise à disposition en téléchargement sur le site web du comité.

Le Président	Le Secrétaire
Yvon Ropert	David Rondeau

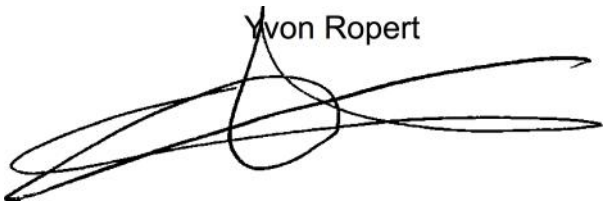

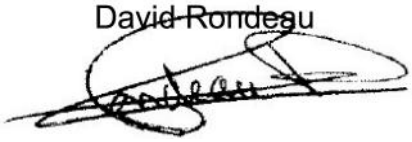

Comité Départemental d'Etudes et de Sports Sous Marins d'Ille et vilaine
Maison départementale des Sports – 13b, Avenue de Cucillé – 35065 Rennes Cedex – Tél. : 02 99 54 67 64 - Fax : 02 23 46 28 02
email : contact@ffessm35.fr – http://www.ffessm35.fr/
Fédération déléguée par le Ministère chargé des Sports
N°SIRET CODEP 35 : 43803052000011